



Bulletin du Syndicat National Unitaire des Instituteurs,
Professeurs d'école et PEGC. Section de l'Aveyron.

Dispensé de timbrage

Decazeville CC - T1

SNUipp-FSU 12
1 rue de la Montagne
12300 DECAZEVILLE
Tél : 05.65.43.40.11
Fax : 05.65.43.49.29
courriel :
snu12@snuipp.fr
Minitel : 3615 ACADY2
<http://12.snuipp.fr/>
<http://www.fsu-sd.org/~site12/>

femètres
sur Cours 12



DÉPOSÉ LE 26 / 12 / 2007

TOUS en GRÈVE le 24 janvier 2008 !

Le 20 décembre, le CTPM (Comité Technique Paritaire Ministériel) devrait entériner la répartition des 580 postes prévus au budget 2008. D'après nos infos, l'Académie de Toulouse qui s'était vue octroyer l'an passé 44 malheureux postes n'en recevrait cette année que 30 !

30 postes avec des effectifs en augmentation constante depuis des années ! Un tiers de postes en moins à se répartir entre départements*. On peut s'attendre à une **carte scolaire difficile**.

Et ça n'est pas sans doute pas fini puisque, après avoir pesé pour ralentir la scolarisation dès 2 ans, l'IA envisageait le 6 décembre des seuils de création et fermeture et même réfléchissait à haute voix sur le refus de scolarisation des PS et MS en classe unique. Bien sûr, jusqu'à nouvel ordre, il ne s'agit que d'hypothèses... remarquons toutefois qu'il n'en a envisagé aucune où, par exemple pour répondre à des situations particulières, il nommerait des personnels supplémentaires, non plus qu'il n' imagine pas abonder les budgets des déplacements, etc. La question ne se pose même pas.

Et c'est pourtant toute la question : quelle école veut-on dans quelle société ?

Le budget 2008 et toute la politique de ce gouvernement construisent une société plus inégalitaire dans le renoncement à l'éducabilité de tous les enfants.

**Nous ne pouvons accepter cette réponse.
Tous en grève le 24 janvier !**

MODALITÉS d'ACTION à SUIVRE

sur <http://12.snuipp.fr>

La FSU et le SNUipp rencontreront les organisations départementales de la Fonction Publique et de l'Éducation début janvier.

PENSEZ à INFORMER le SNUipp de la participation à la GRÈVE :

05.65.43.40.11
snu12@snuipp.fr

Vous, votre école, les écoles voisines, l'info aussi fait partie du rapport de forces.

* cette répartition devrait être connue le 17 janvier

TOUS EN GRÈVE LE 24 JANVIER 2008

dans l'ÉDUCATION NATIONALE

Les fédérations de l'Éducation FERC-CGT, FNEC FP-FO, FSU, UNSA-Éducation se sont réunies le 19 décembre. Elles constatent qu'en dépit de leurs interpellations les revendications portées par les personnels lors de la grève du 20 novembre n'ont reçu aucune réponse, qu'il s'agisse des suppressions d'emplois ou des diverses mesures annoncées en matière d'éducation.

Le gouvernement persiste dans une politique qui compromet l'objectif de la réussite de tous les jeunes. Et tout montre que les établissements les plus fragiles verront leurs difficultés accrues, les inégalités s'accroîtront, l'offre de formation sera réduite, restructurée comme dans l'Enseignement Professionnel. Les personnels verront leurs conditions de travail se dégrader un peu plus et la précarité s'accroîtra encore. A cela s'ajoute le contentieux commun à tous les fonctionnaires (salaires, carrières, statut...). Cette situation implique de poursuivre et amplifier la mobilisation.

*C'est pourquoi elles appellent les personnels à porter leurs revendications en participant massivement avec les autres fonctionnaires **à la grève et aux manifestations du 24 janvier** et en débattant des suites.*

Elles les appellent également à développer la campagne d'opinion lancée avec les parents d'élèves, les jeunes, les associations et les mouvements pédagogiques.

La FSU ne renonce pas à élargir l'unité d'action. La FAEN fera connaître sa position dans la journée du 20. Dans l'Éduc, le SNALC-CSEN appelle lui aussi à la grève le 24 janvier 2008.

dans la FONCTION PUBLIQUE

Communiqué des organisations syndicales CGT - FO - FSU - UNSA - CFTC - Solidaires de la Fonction Publique

La forte mobilisation du 20 novembre 2007 a contraint le gouvernement à ouvrir une négociation salariale ce lundi 17 décembre 2007. Or, les propositions qui ont été faites par le ministre chargé de la fonction publique ne sont pas acceptables tant sur la forme que sur le fond.

***En effet, le gouvernement refuse d'accorder une mesure générale de revalorisation du point d'indice,** seule à même d'assurer un réel maintien du pouvoir d'achat pour l'ensemble des agents de la fonction publique.*

Au contraire, il persiste à faire entrer dans le maintien du pouvoir d'achat des mesures individuelles de promotion (glissement vieillesse technicité), ce qui revient à nier le principe même de déroulement de carrière.

Ces pseudo négociations ne peuvent donc nous convenir car elles portent atteinte de façon frontale aux principes même de la négociation collective des salaires dans la fonction publique pour les remplacer par une individualisation des rémunérations.

Les mesures de gestion des ressources humaines annoncées dans le cadre de la réforme des politiques publiques heurtent également de façon frontale les fondamentaux du statut général de la fonction publique et vont contribuer à amplifier les suppressions d'emplois.

Pour l'ensemble de ces raisons, les organisations syndicales refusent de participer cette semaine à la conférence et à la réunion organisées par le ministère de la fonction publique.

*Elles appellent sur leur plateforme commune à **l'action le 24 janvier 2008 par la grève et les manifestations** pour exiger l'ouverture de réelles négociations sur la valeur du point d'indice et la refonte globale des grilles indiciaires, afin de permettre le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat.*

Bulletin d'adhésion

Intervenir dans les débats

Le SNUipp a réussi à imposer l'engagement de discussions avec le ministère sur les conséquences de la suppression du samedi matin. Le SNUipp y intervient notamment pour faire progresser nos exigences en matière de réussite des élèves, de temps de concertation et de temps de travail des enseignants du premier degré avec la volonté de voir la discussion évoluer vers 24 heures d'enseignement et 3 heures de concertation.

En l'état actuel des discussions, si l'objectif de la réussite des élèves est affiché par tous, de nombreuses questions restent en suspens : utilisation des deux heures, prise en compte de l'alourdissement des tâches, prise en charge des élèves hors des 24 heures, volumes respectifs des temps d'enseignement, de préparation, de concertation, d'évaluation, de formation, plus de maîtres que de classes, quel devenir pour les rased, ...

Actuellement le ministère a reconnu la nécessité d'intégrer du temps de concertation sans que les volumes horaires soient précisés. Nous avons obtenu que ces discussions se poursuivent au mois de janvier.

Le SNUipp s'engage à informer, consulter et favoriser partout l'intervention de la profession afin que l'intérêt des élèves et des collègues soient réellement pris en compte dans ces discussions.

Base Élèves : malgré les pressions, ne pas se résigner à l'inadmissible.

Chaque semaine amène de nouvelles confirmations :

- l'administration s'engage à fond pour imposer Be1D, y compris en recourant à tous les artifices et pressions parfois au-delà du tolérable. Elle joue à plein la carte du fait accompli. Les gens formés, les données partiellement saisies : elle espère enclencher le mouvement.
- lorsqu'ils sont réellement informés les parents d'élèves comme les élus locaux renâclent à laisser faire et nombre de conseils d'écoles, de municipalités, d'associations de parents ont signifié leur refus d'entrer dans l'expérimentation.

D'où la nécessité d'en parler, d'expliquer, d'alerter comme le **SNUipp** s'y astreint partout, dans les instances face à l'IA et l'Etat (CAPD, CTP, CDEN), dans ce journal, dans les intersyndicales, dans des collectifs, dans des conférences de presse comme encore mercredi 19/12 conjointement avec **Sud-Education**, l'association départementale des **DDEN** et la **Ligue des Droits de l'Homme**.

Cette dernière livrait son analyse dans la dernière livraison de sa publication « Hommes et Libertés » n°139 sous le titre « **On fiche vos enfants : ne vous en fichez pas !** ». Françoise Dumont pour la LDH fait le lien avec la chasse sans pitié aux immigrés en situation irrégulière mais aussi avec le « contexte » (..) « qui tend à **confondre prévention et prédiction de la délinquance**. Ainsi en 2005, le rapport Bénisti préconisait le dépistage précoce des comportements déviants et définissait la langue maternelle non-francophone comme un facteur possible de délinquance. Un an plus tard, un rapport de l'Inserm préconisait le dépistage des troubles mentaux dès la crèche et suscitait la pétition « pas de zéro conduite pour les enfants de 3 ans ». Faut-il rappeler que cette pétition a obtenu plus de 200 000 signatures et que l'INSERM a reconnu que ses procédures d'évaluation dans ce domaine avait été mal appliquées à l'occasion de la rédaction de son rapport litigieux ? Un autre élément à charge contre Base-élèves concerne évidemment l'adoption, en mars 2007, de la **loi de prévention de la délinquance**, celle-là même **qui impose le partage d'informations entre les acteurs sociaux, professionnels de la santé, enseignants, policiers ou magistrats, et le maire**. Par ailleurs, si la mise en œuvre de Base-élèves interdit le croisement des fichiers, cette même loi de prévention de la délinquance modifie le Code de l'Education et autorise le maire à avoir accès aux données scolaires et à constituer un fichier à partir des informations fournies par la CAF et l'IA. Quand on sait que ce même maire est président du conseil des droits et devoirs des familles et qu'à ce titre, il peut notamment demander la suppression ou leur mise sous tutelle des allocations familiales, les inquiétudes sont tout à fait légitimes. ».

Rappelant que le Ministère, sous la pression des mobilisations, a dû supprimer de Base-élèves les champs relatifs à la nationalité des enfants, à leur date d'entrée sur le territoire, à leur culture et langue d'origine, F. Dumont poursuit : « En même temps, **le problème n'est pas réglé** dans la mesure où ce fichier continue de participer d'un **fichage précoce des enfants**, parce que le **temps de conservation** des données reste flou, parce qu'à l'instar de tous les autres fichiers, celui-ci se met en place en **absence totale de débat public**. Combien de parents sauront que leur enfant est dorénavant fichés de cette manière ? Il y a, de la part du Ministère, une vraie volonté de banaliser ce type d'outil (...). Devons-nous baisser la garde parce que la France n'est pas la seule concernée par une possible dérive des fichiers informatisés comportant des données nominatives ? Sûrement pas, (...) **tout abandon d'une parcelle de liberté est définitif**. La protection des données, c'est comme l'environnement et la biodiversité : ce qui est peu à peu grignoté ne se reconstitue jamais (...) il y a toujours des synergies, des croisements de fichiers que l'on ne discerne pas, des **conséquences que l'on ne voit pas tout de suite**. »

Le SNUipp12 partage pleinement ce point de vue et continuera donc de mener sa campagne d'informations et d'appeler tout un chacun à la vigilance et la solidarité avec tous ceux qui ne se résignent pas à ce que s'effiloquent chaque jour un peu plus les espaces de libertés. Le SNUipp appelle à nouveau les écoles qui sont dans l'expérimentation, à ne pas transmettre la saisie des effectifs dans Base-élèves, à ne pas renseigner les champs absentéisme et suivi Rased. Il demande l'arrêt de l'expérimentation de Base-élèves et un bilan.

Enseignants (adj. ou dir.), parents, nous sommes citoyens. En tant qu'enseignant, à aucun moment nous ne pouvons l'oublier.

« **Quiconque est prêt à sacrifier sa liberté pour un peu de sécurité provisoire ne mérite ni l'un ni l'autre** ».

Benjamin Franklin

Comité de rédaction :

Valérie Tavernier - Noëlle Villeneuve
- JL Tornero

Bulletin du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC • **SNUipp-FSU12**, 1 rue de la Montagne, 12300 Decazeville Tel : 05.65.43.40.11 Fax : 05.65.43.49.29 • Directeur de la publication : J.-L. Tornero • Rédacteur en chef : J.-L. Tornero • Imprimé par nos soins • CPPAP : 0210 S07183 • ISSN 1165 - 3116 • Trimestriel. Prix du numéro 0,50 €. Abonnement 3 €.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp12. Conformément à la loi du 8.01.78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant, en vous adressant au SNUipp-FSU 12.

Les pétitions :

Sur le site SNU12 :

[Lettre-Pétition au Président de la République : Améliorer la réussite scolaire de tous les jeunes, il n'y a rien de plus urgent !](#)

[Carte scolaire : Non au report des travaux](#)

[Pour un Référendum sur le traité dit "de Lisbonne"](#)

[Appel européen contre la Directive de la Honte](#)

Sur le site national :

[Pour mieux d'école, du temps monsieur le Ministre !](#)